

Senkaku _ Diaoyu
(Décembre 2019 _ mise à jour juin 2021)

Les enjeux stratégiques des Iles Senkaku-Diaoyu pour le Japon et la Chine.

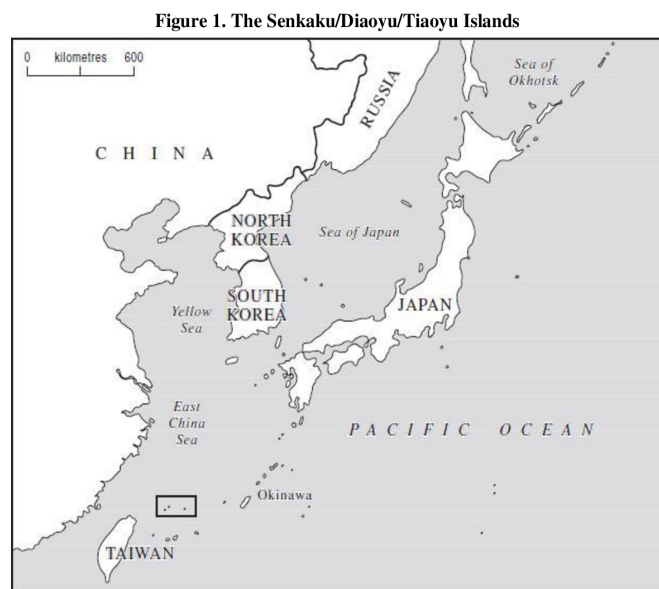
Situation géographique

Les îles sont situées dans l'Archipel des Ryūkyū, au sud du Japon à 25°44'41''N et 123° 29' 16''E, au nord du tropique du Cancer, en Mer de Chine Orientale.

L'ensemble est composé de 5 îles et 3 rochers du nom de Uotsuri-Jima, Kita-Kojima, Minoma-Kojima, Kuba-Jima, Taisho, Okinokitaiwa, Okinominamiwa et Tobise¹.

La superficie totale est de 7 km².

Le tout est localisé à environ 600 km au sud-ouest de l'île d'Okinawa (où est une base américaine et ses 40000 soldats), environ 170 km de Taïwan et 330 km de la Chine continentale. Cet îlot (encadré) se trouve au carrefour de la Mer de Chine Orientale et Méridionale (un peu plus au sud), sur un axe de communication des deux puissances régionales dans l'Océan Pacifique, ce qui en fait un enjeu de géoconfluence, énergétique, économique et de coopération du fait de leur positionnement à un carrefour maritime clé de la région.



1. Chronologie

1839 – 1842 : Première guerre de l'Opium entre la Chine et le Royaume-Uni

29 Août 1842 : traité de Nankin, la Chine se voit imposée des « traités inégaux » par les puissances occidentales.

Juillet 1853 : ouverture du Japon par la force et l'expédition de Perry.

1856 – 1858 : Deuxième guerre de l'Opium entre la Chine et le Royaume-Uni et la France.

Octobre 1860 : « Sac du Palais d'été »

¹Médina, Jean-Emmanuel. 2012. « Japon-Chine : Senkaku/Diaoyu, les enjeux du conflit territorial ».

Diploweb. 19 décembre 2012. <https://www.diploweb.com/Japon-Chine-Senkaku-Diaoyu-les.html>.

1879 : l'Archipel des Ryūkyū est rattaché à la souveraineté japonaise.

1884 : Un entrepreneur japonais, Koga Tatsushiro va utiliser certaines de ces îles comme base commerciale et logistique pour ses pêcheurs en payant un loyer². Il reçoit un droit de bail et d'exploitation pour 30 ans sur 4 de ces îles : Uotsuri-Jima, Kuba-Jima, Minoma-Kojima et Kita-Kojima, et ce jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale³.

1894 – 1895 : Guerre Sino-Japonaise.

14 janvier 1895 : les Iles Senkaku sont incorporées au Japon.

Avril 1895 : la signature du Traité de Shimonoseki impose à la Chine d'abandonner toute prétention territoriale.

1937 – 1945 : Seconde Guerre Sino-Japonaise.

15 Août 1945 : capitulation japonaise. Traité de San Francisco. Confiscation des territoires saisis par le Japon depuis la fin du XIXe siècle.

1949 : proclamation de la République Populaire de Chine (R.P.C).

1951 : Traité de Sécurité. Le Japon retrouve sa pleine souveraineté avec la fin de l'occupation américaine. Restitution des territoires en date de 1868.

1968 : la Commission Économique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique mène des études océanographiques en Mer de Chine et évoque la présence de ressources en hydrocarbures⁴.

Automne 1969 : la Commission Économique de l'Asie et de l'Extrême Orient pour les Nations Unies (CEAEO) publie une série d'études sur le potentiel gazier et d'hydrocarbure de cette région⁵.

25 Octobre 1971 : la République Populaire de Chine est admise à l'ONU au siège de Taiwan et devient membre permanent du Conseil de Sécurité.

1971 : les îles Senkaku sont incluses dans l'Accord sur la restitution d'Okinawa entre les États-Unis et le Japon.

2001 : entrée de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce.

2002 : l'État japonais se rend locataire des îles.

11 septembre 2012 : l'État japonais rachète à la famille Kurihara 3 des 5 îles de l'Archipel⁶

2. La dispute et ses acteurs

D'une manière générale, ces îlots et rochers ne posaient pas plus de difficultés territoriales que cela, n'intéressant que peu la Chine et Taiwan. A l'automne 1968, la Commission Économique de l'Asie et de l'Extrême Orient pour les Nations Unies (CEAEO) publie une série d'études sur le potentiel gazier et d'hydrocarbure de cette région⁷. Dans le même temps, un rapport du

² « Koga Tatsushiro's Development of the Senkaku Islands from 1884 | Info Library ». 2015. Sasakawa peace foundation. Review of Island Studies. 17 février 2015.

https://www.spf.org/islandstudies/info_library/senkaku-islands-5-industry--05_industry002.html.

³ Pelletier, Philippe. 2016. « Le Japon et la mer, grandeurs et limites ». *Herodote* N° 163 (4): 131-48.

<https://www.cairn.info/revue-herodote-2016-4-page-131.htm>.

⁴ Internationale, Classe. 2015. « Les îles Senkaku/Diaoyu : l'archipel de la discorde ». *Classe Internationale* (blog). 30 novembre 2015. <https://classe-internationale.com/2015/11/30/les-iles-senkakudiaoyu-larchipel-de-la-discorde/>.

⁵ Mormanne, Thierry. s. d. « Pinnacle et nullité en mer de Chine Orientale ». https://persee.fr/doc/ebisu_1340-3656_1996-num_12_1_958, p93

⁶ « Les îles Senkaku », Ministère des Affaires étrangères du Japon

⁷ Mormanne, Thierry. s. d. « Pinnacle et nullité en mer de Chine Orientale ». https://persee.fr/doc/ebisu_1340-3656_1996-num_12_1_958, p93

Comité de Coordination pour la Prospection Conjointe des Ressources Minérales dans le secteur offshore d'Asie établit que le plateau continental contiendrait les réserves les plus prolifiques de pétrole du monde⁸. Dès lors, tous les projecteurs se fixent sur cette zone et réveille un regain d'intérêt auprès de la Chine et de Taïwan qui font valoir leurs droits sur ces arpents de rochers, d'autant que les estimations en hydrocarbure en font l'une des réserves les plus importantes de la planète.⁹

C'est à cette date, donc, que la situation se crispe aux regards des enjeux énergétiques, économiques et stratégiques qui en découlent.

Deux nouveaux événements vont cristalliser un peu plus une situation déjà tendue :

- en 1971, la rétrocession au Japon des territoires sous contrôle américain avec l'Okinawa Reversion Agreement¹⁰, dont les Îles Senkaku même si celles-ci ne sont pas expressément nommées. Elles sont rattachées à la Préfecture d'Okinawa¹¹ et sont aujourd'hui sujet à polémique. La famille Kurihara achète alors les cinq principales îles à l'État japonais et la situation demeure relativement calme jusqu'aux années 90. Administrativement, ces îles sont pour partie privée et propriété de l'État japonais. En effet, le 11 septembre 2012, l'État japonais rachète à la famille Kurihara 3 des 5 îles de l'Archipel¹².
- en 1982, la Convention des Nations Unies sur le droit de la Mer (UNCLOS – Law of Sea) est adoptée à Montego Bay par 119 pays et mise en application en 1994. Il s'agit d'une extension du droit des États à réglementer leur domaine maritime et de la définition d'une nouvelle Zone Économique Exclusive (ZÉE) qui réglemente toutes les activités d'exploration et les conditions de circulation de navigation.

Dès lors et tout particulièrement depuis les années 90, les incidents maritimes de plus ou moins fortes intensités se multiplient. L'objectif affiché de la Chine est de créer un réseau de bases navales et aériennes pour sécuriser ses routes maritimes stratégiques¹³ et faire de cette région sa « mare nostrum »¹⁴.

Depuis les années 2000, les incidents se succèdent :

- en 2008, un bateau de la garde côtière japonaise rentre en collision avec un bateau de pêche taïwanais,
- en 2010 un bateau de pêche chinois est arraisonné et son équipage fait prisonnier,
- l'année 2012 est émaillée d'une succession d'accrochages :
 - o en juillet, 3 bateaux chinois pénètrent dans les eaux japonaises,
 - o en août des activistes hongkongais investissent un îlot,
 - o en septembre il y a l'incursion d'un patrouilleur chinois,

⁸Ibidem, p93

⁹Royer, Pierre. 2014. *Géopolitique des mers et des océans*. Paris: PUF, p5

¹⁰Tortosa, Marc Reina. 2013. « *The Conflict over the Senkaku/Diaoyu Islands: A Joint Development Approach* ». In . <https://www.semanticscholar.org/paper/The-Conflict-over-the-Senkaku%2FDiaoyu-Islands%3Tortosa/1f5a0e706ec76c416745f7182ef0b0a14adf13e8>, p6

¹¹Médina, Jean-Emmanuel. 2012. « *Japon-Chine : Senkaku/Diaoyu, les enjeux du conflit territorial* ». Diploweb. 19 décembre 2012. <https://www.diploweb.com/Japon-Chine-Senkaku-Diaoyu-les.html>.

¹²« *Les îles Senkaku* », Ministère des Affaires étrangères du Japon

¹³Zajec, Olivier. 2009. « *Actualité et réalité du "collier de perles"* ». Diploweb. 28 novembre 2009. <https://www.diploweb.com/Actualite-et-realite-du-collier-de.html>.

¹⁴Royer, Pierre. 2014. *Géopolitique des mers et des océans*. Paris: PUF, p164

- et pour finir l'année, un avion militaire chinois viole l'espace aérien japonais au-dessus des Îles Senkaku¹⁵.
- en 2016, plus de 200 chalutiers chinois jettent leurs filets autour de ces mêmes îles ;
- en 2017 les navires chinois violent à 29 reprises les eaux territoriales de ce secteur, et *last but not least*,
- en 2018 une frégate et un sous-marin chinois sont repérés par les garde-côtes japonais¹⁶.
- Plus récemment, en février 2021, deux navires des gardes côtes chinois pénètrent dans les eaux japonaises, et ce pour la 5^e fois depuis le début de l'année 2021¹⁷.

C'est en fait tout l'Archipel des Ryūkyū qui semble être ciblé par la Chine qui ne cache plus ses intentions d'étendre sa sphère d'influence le plus loin possible et son ambition de contrôler cet accès direct vers le Pacifique et les États-Unis.

La querelle avec la Chine ne va cesser de s'envenimer alimentant, de part et d'autre des relents de nationalisme violents. Les relations sino-japonaises vont s'en trouver exacerbées mettant systématiquement leur relation en danger et susceptible de menacer l'équilibre géopolitique et économique de la région. Chaque dispute autour des Îles Senkaku ouvre une période profonde de xénophobie de part et d'autre, impactant le plus souvent l'économie japonaise¹⁸.

En effet, comme vu précédemment, ces îles sont aux carrefours stratégiques des routes maritimes de l'un et l'autre, où circulent hydrocarbures et marchandises vitales pour les deux protagonistes¹⁹. L'axe est d'autant plus stratégique pour le Japon que ce dernier est plus que jamais en dépendance énergétique et alimentaire²⁰. En cas de conflit majeur, si les communications maritimes venaient à être coupées, l'archipel japonais serait, en théorie, plongé dans une situation dramatique et sa population pourrait être affamée²¹. La faiblesse de ce point stratégique et extrêmement menaçante puisqu'elle engage une dépendance énergétique et alimentaire conséquente, aggravé par le tsunami consécutif au tremblement de terre de 2011 qui a ravagé la centrale nucléaire de Fukushima et par là même anéanti toute espérance d'indépendance énergétique via le nucléaire civile.

¹⁵ « *Iles Senkaku/Diaoyu, aux origines du conflit sino-japonais* ». 2012. Le Monde diplomatique. 25 septembre 2012. <https://blog.mondediplo.net/2012-09-25-Iles-Senkaku-Diaoyu-aux-origines-du-conflit-sino>.

¹⁶ « *En Mer de Chine, un jeu dangereux entre Pékin et Tokyo* ». 2019. L'Express.fr. 2 mars 2019. https://www.lexpress.fr/actualite/monde/asi/en-mer-de-chine-un-jeu-dangereux-entre-pek-in-et-tokyo_2064167.html

¹⁷ « *Chine - Japon : regain de tensions en mer au large des îles Senkaku* ». s. d. LEFIGARO. Consulté le 13 juin 2021. <https://www.lefigaro.fr/international/chine-japon-regain-de-tensions-en-mer-au-large-des-iles-senkaku-20210208>.

¹⁸ « *Japon-Chine : du contentieux territorial des îles Senkaku à la guerre économique ?* » - Le Blog du CEPPII ». s. d. Consulté le 14 décembre 2019. <http://www.cepii.fr/BLOG/bi/post.asp?IDcommuniqu=157>.

¹⁹ Bouissou, Jean-Marie. 2014. *Géopolitique du Japon: une île face au monde*. Collection Major Série Géopolitique. Paris: Presses Universitaires de France, p113

²⁰ Ibidem, p113

²¹ Ibidem, p113

3. Les enjeux

3.1 – Une ZEE contestée

L'espace maritime japonais est long de 29750 km pour une Zone Économique Exclusive (ZÉE) de 4,429 millions km².

L'espace maritime chinois est long de 14500 km pour une ZÉE de 2,285 millions km².

Pour comprendre l'importance de cette ZÉE, il faut en reprendre les principes dictés par la Convention de Montego Bay qui établit une extension du droit des États à réglementer leur « ligne de base » (niveau 0 des cartes maritimes). Jusqu'à 12 nautiques²² (environ 22km), s'étend la mer territoriale, souveraineté du riverain, ainsi que l'espace aérien « surjacent ». Au-delà une bande de 12 nautiques supplémentaires constitue la zone contiguë où l'État riverain peut faire valoir son autorité pour des raisons de sécurité. Plus loin, et jusqu'à 200 milles (environ 370 km) de la ligne de base va se situer la ZÉE dans laquelle l'État concerné va gérer toutes les activités d'exploitation des eaux, des fonds, des sous-sol en laissant, impérativement, la libre circulation de quelque navire que ce soit. C'est cette liberté de circulation qui est l'une des justifications chinoises aux intrusions dans ces eaux. Enfin, le contrôle de l'État peut être prolongé au-delà des 200 nautiques (environ 370 km) s'il prouve que son plateau continental s'étend plus loin sans dépasser les 350 nautiques²³ (environ 648 km).

Cette convention fait appel à deux logiques distinctes : l'une maritime avec la liberté de circuler, l'autre « terrienne » liée à l'occupation du sous-sol²⁴. A la lecture de ces lignes techniques, il est aisé de comprendre l'enchevêtrement créé dans des zones exiguës telle que celle de la Mer de Chine Orientale où chacun fait valoir son bon droit. Chaque propriétaire de sa ZÉE peut exploiter l'ensemble des ressources marines, qu'elles soient halieutiques, gazières ou hydrocarbures. Dans cette partie de la Mer de Chine Orientale, chaque voisin du Japon conteste la ZÉE de l'autre. Nulle part, à l'exception du Japon (sur sa partie Ouest), il ne peut y avoir une ZÉE de 370 km pour un État.

3.2 Un enjeu énergétique

Les Îles Senkaku se retrouvent au cœur d'une lutte pour le contrôle d'un espace convoité. Les estimations de réserves prouvées sont en 1969 estimées à 100 millions de barils²⁵. En 1994, le Japon estime à 3,26 milliards de barils le potentiel de la partie nippone²⁶. En 2011, une étude de la China National Offshore Oil Corporation avance des estimations allant jusqu'à 380 millions de barils de pétrole et 300 milliards de pieds de cubes de gaz²⁷. Toutes ces quantités peuvent faire rêver les voisins en forte dépendance énergétique, tel que le Japon dont la

²² 1 nautique = 1 mille = 1,852 km

²³ Royer, Pierre. 2014. *Géopolitique des mers et des océans*. Paris: PUF, p94 à 96

²⁴ Ibidem

²⁵ « Les îles Senkaku « historiquement » japonaises ». Le Figaro.fr. 30 août 2016. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/08/30/les-iles-senkaku-historiquement-japonaises.php>.

²⁶ Ibidem

²⁷ Ibidem

dépendance approche les 100%²⁸ depuis la catastrophe de Fukushima. Elle était déjà de 82% en 2010²⁹.

Cet espace maritime s'avère être aussi prolifique et nourricier. La rencontre des courants chauds et froids permet une richesse halieutique exceptionnelle en poissons, coquillages, crustacées, algues et baleines. De fait, la moitié de la pêche japonaise provient de sa ZÉE actuelle³⁰. On comprend donc pourquoi les pêcheurs chinois s'y rendent aussi souvent. Chaque intrusion provoque, outre des incidents diplomatiques de plus ou moins fortes intensités, mais aussi des dommages collatéraux sur le plan économique : la Chine est certes le premier partenaire commercial du Japon³¹, pour autant, sous l'effet exacerbé du nationalisme chinois, l'impact sur le commerce extérieur de l'Archipel peut être terrible. En 2012, la vente des voitures japonaises à la Chine a chuté d'environ 40%, ainsi que les ventes des produits électroniques. Selon une étude de JP Morgan, le boycott chinois peut impacter une perte de 0,8% point de croissance³². Ce qui est important pour une économie déjà fragilisée par son endettement intérieur qui atteint 230% de son PIB³³.

Cet espace maritime est donc réellement une zone de géoconfluence à dimension géostratégique qui alimente toutes les concurrences pour un leadership régional.

4. Les acteurs extérieurs

4.1 Les États-Unis

S'il y a un lieu de la planète où la maxime de Sir W. Raleigh (XVIe), « *quiconque contrôle la mer, contrôle le commerce, quiconque contrôle le commerce mondial, contrôle les richesses du monde et conséquemment le monde en soi* »³⁴, est d'actualité au XXIe siècle, c'est à ce carrefour. Aujourd'hui et plus que jamais, « *la mer est l'une des clés de la puissance* »³⁵. On retrouve la pensée d'Alfred Mahan, théoricien américain du XIXe siècle pour qui la maîtrise des mers était le facteur de puissance. Ce n'est donc pas un hasard si l'on retrouve dans cette région une solide présence américaine.

Lors de leur premier entretien téléphonique à la fin janvier 2021, le président Joe Biden et le premier ministre Yoshihide Suga ont confirmé que « *que leur alliance comprenait le soutien autour des îles Senkaku* »³⁶.

Plus que cette zone particulière des Îles Senkaku, l'Archipel des Ryūkyū dans son intégralité est le cœur du contre-pouvoir de la volonté de puissance et de domination chinoise dans la

²⁸Bouissou, Jean-Marie. 2014. *Géopolitique du Japon: une île face au monde*. Collection Major Série Géopolitique. Paris: Presses Universitaires de France, p114

²⁹Ibidem

³⁰Pelletier, Phillippe. 2007. *Le Japon: géographie, géopolitique et géohistoire ; [prépas commerciales]*. Collection Impulsion Serie Colle. Paris: Éd. Sedes, p76

³¹« *Japon-Chine : du contentieux territorial des îles Senkaku à la guerre économique ?* » - Le Blog du CEPII ». s. d. Consulté le 14 décembre 2019.

³²Ibidem

³³D'Ambroglio, Enrico. 2016. « *Japon : réforme de la politique de défense et de sécurité* ». Parlement Européen. *Briefing* (blog). janvier 2016.

³⁴Royer, Pierre. 2014. *Géopolitique des mers et des océans*. Paris: PUF, p75

³⁵Moreau Defarges, Philippe. 2005. *Introduction à la géopolitique*. 2. éd. rev. et mise à jour. Points Essais 292. Paris: Éd. du Seuil, p74

³⁶ « *Chine - Japon : regain de tensions en mer au large des îles Senkaku* ». s. d. LEFIGARO. Consulté le 13 juin 2021. <https://www.lefigaro.fr/international/chine-japon-regain-de-tensions-en-mer-au-large-des-iles-senkaku-20210208>.

région. On constate que cet espace est « coincé » entre le premier port mondial, Shanghai dans le Delta de Yangzi, et la base américaine d'Okinawa sur la route maritime la plus courte vers l'Océan Pacifique et le sud, véritable autoroute vitale pour les échanges internationaux en ressources énergétiques en provenance du Moyen-Orient³⁷.

Si l'on observe la situation d'un point de vue des théories des relations internationales, la Chine s'inscrit plutôt dans une perspective réaliste donc de rapport de force coercitif, de « balance of power », et le Japon dans une perspective plutôt libérale, utilisant la diplomatie et les institutions du pays pour faire valoir ses droits. Le Japon va donc s'employer à développer tout un réseau d'alliance pour tenter de faire contrepoids à la Chine.

L'alliance nippo-américaine est l'épine dorsale de la défense de l'Archipel³⁸, mais surtout un « ancrage solide »³⁹ dans le cadre du « pivot asiatique » mis en place par l'Administration Obama.

La présence américaine sur l'Archipel d'Okinawa représente 73,9% des installations militaires et 50% des soldats américains stationnés au Japon. Par conséquent, les intrusions chinoises en eaux territoriales japonaises et dans la zone contigüe des Îles Senkaku ne correspondent-elles pas à autant de provocations à l'encontre des États-Unis, ceux-là même qui ont rétrocédé ces mêmes îles ? La création par la Chine, en 2013, d'une Zone Aérienne d'Identification (ZAI, non reconnue par le droit international) lui permet de violer l'espace aérien japonais « surjacent » aux zones contestées⁴⁰.

Pour faire face à cette situation, les lignes directrices de la coopération militaire entre le Japon et les États-Unis ont évoluées. En 2014, Barak Obama déclare que la défense du Japon constitue « un pilier politique de la région » incorporant précisément les Îles Senkaku⁴¹.

À cette fin, le gouvernement japonais de Shinzo Abe entreprend plusieurs réformes constitutionnelles permettant de doter le Japon de meilleures capacités de défenses du pays et d'accéder au droit de légitime défense collective. Cette capacité permettrait ainsi de défendre un navire américain s'il était attaqué par un pays tiers dans les eaux proches du Japon⁴².

À ce stade, nous sommes, dans une optique de théories en relations internationales à un niveau d'analyse à la fois domestique (transformation des institutions) et de politique étrangère (utilisation de la diplomatie pour modifier les relations entre les différentes institutions).

4.2 L'ASEAN (Association of South East Asian Nations)

L'objectif est de protéger et de garantir la liberté de navigation de la zone Pacifique. Aussi, des exercices militaires conjoints sont mis en œuvre régulièrement, appuyés par les États-Unis

³⁷ Storey, Ian. 2014. « *Discordes en mer de Chine méridionale : les eaux troubles du Sud-Est asiatique* ». Politique étrangère Automne (3): 35-47.

³⁸ Pflimlin, Edouard, et Louis-Arthur Borer. 2015. « *Le Japon dans son environnement géostratégique* ». Diploweb. 6 avril 2015. <https://www.diploweb.com/Le-Japon-dans-son-environnement.html>.

³⁹ Internationale, Classe. 2016. « *La nouvelle géopolitique du Japon* ». *Classe Internationale* (blog). 14 décembre 2016. <https://classe-internationale.com/2016/12/14/la-nouvelle-geopolitique-du-japon/>

⁴⁰ Ibidem

⁴¹ D'Ambroglio, Enrico. 2016. « Japon : réforme de la politique de défense et de sécurité ». Parlement Européen. *Briefing* (blog). janvier 2016.

⁴² Ibidem.

stationnés sur l'île de Guam⁴³. Tokyo ambitionne ainsi d'accroître ses capacités d'interventions tout en développant sa technologie sous-marine.

La position stratégique des Îles Senkaku, dont le réel trésor est la position géographique⁴⁴, incite les partenaires potentiels de Tokyo à soutenir l'État nippon dans la protection des routes maritimes de la région, et particulièrement celles des hydrocarbures en provenance du Moyen-Orient.

Le Japon cherche à renforcer sa coopération avec les pays de l'Asie Pacifique en utilisant l'arme économique⁴⁵ pour étendre sa sphère d'influence auprès des pays de l'Association des Nations de l'Asie de Sud-Est (ANASE ou ASEAN), dont le Japon est membre du regroupement ASEAN+3 (avec la Chine et la Corée du Sud). Tokyo a versé, en 2016, d'importantes subventions au Cambodge, Laos, Birmanie, Vietnam et Thaïlande (ASEAN) et a accru par ailleurs, ses crédits militaires à l'attention des Philippines de 25%, toujours dans l'objectif de contrer les prétentions chinoises en Mer de Chine⁴⁶.

Par le biais de la modernisation de son armée (rendue possible par les modifications constitutionnelles) et le National Defense Program Guidelines (NDPG) de 2010 puis de 2013, Tokyo accorde une grande importance à la coopération avec les pays susceptibles d'être menacés par les ambitions chinoises⁴⁷. L'approfondissement des relations s'effectue jusqu'en Corée du Sud bien que les différends séculaires demeurent toujours.

Cette coopération s'étend jusqu'en Inde. Les deux pays aspirent aux valeurs communes de paix et de prospérité. Là encore, l'enjeu est de protéger le trafic maritime lié à l'économie. L'Inde se situe au centre des lignes de communication entre l'Archipel et le Moyen-Orient, fournisseur d'hydrocarbures. Une coopération sécuritaire s'est mise en place en 2007 avec la mise en œuvre d'exercices au large d'Okinawa, regroupant les marines australiennes, singapouriennes, indiennes et japonaises⁴⁸.

5. Conclusion

Ce conflit des Îles Senkaku est évolutif et n'est pas résolu. Le sera-t-il un jour puisque reposant sur un différend territorial issu d'absence de rédaction juridique précise quant aux frontières en tant que limites territoriales, lignes précises délimitant la souveraineté de deux ou plusieurs États. Frederick Ratzel (géographe allemand du XIXe siècle) estimait en 1897 qu'« *il y avait des positions (géographiques) qui avaient une valeur politique* »⁴⁹ dépendant du voisinage. La situation des Îles Senkaku peut en être une illustration.

⁴³Pflimlin, Edouard, et Louis-Arthur Borer. 2015. « Le Japon dans son environnement géostratégique ».

Diploweb. 6 avril 2015. <https://www.diploweb.com/Le-Japon-dans-son-environnement.html>

⁴⁴« En Mer de Chine, un jeu dangereux entre Pékin et Tokyo ». 2019. L'Express.fr. 2 mars 2019. https://www.lexpress.fr/actualite/monde/asi/en-mer-de-chine-un-jeu-dangereux-entre-pek-in-et-tokyo_2064167.html

⁴⁵ Internationale, Classe. 2015. « Les îles Senkaku/Diaoyu : l'archipel de la discorde ». *Classe Internationale* (blog). 30 novembre 2015. <https://classe-internationale.com/2015/11/30/les-iles-senkakudiaoyu-larchipel-de-la-discorde/>

⁴⁶Ibidem

⁴⁷Pflimlin, Edouard, et Louis-Arthur Borer. 2015. « Le Japon dans son environnement géostratégique ».

Diploweb. 6 avril 2015. <https://www.diploweb.com/Le-Japon-dans-son-environnement.html>.

⁴⁸Pelletier, Philippe. 2016. « Le Japon et la mer, grandeurs et limites ». *Herodote* N° 163 (4): 131-48. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2016-4-page-131.htm>.

⁴⁹Repéré dans Cours « *Introduction à la Géopolitique* », Tanguy de Wilde, Université Catholique de Louvain, 2015-2016, p39

En 2016, les derniers arrêts de la Cour Permanente d'Arbitrage ont débouté la Chine sur une dispute à peu près similaire (celle des Spartley), en requalifiant la définition juridique d'une île et en l'excluant de toute ZÉE⁵⁰. Cette décision a de quoi inquiéter Tokyo. Si un tel arbitrage venait à être généralisé et appliqué aux Îles Senkaku, l'État nippon perdrait une partie de sa ZÉE.

Ces 7 km² cristallisent à eux seuls des tensions géostratégiques, énergétiques, économiques, mais aussi sociales puisque la résurgence de nationalisme forcené des deux États a fait de ces îles un enjeu national. Corollaire de cette situation, elles ont aussi réussi à rapprocher certains ennemis. Pour combien de temps ?

Sources

Monographies

Bouissou, Jean-Marie. 2014. *Géopolitique du Japon: une île face au monde*. Collection Major Série Géopolitique. Paris: Presses Universitaires de France.

Moreau Defarges, Philippe. 2005. *Introduction à la géopolitique*. 2. éd. rev. et mise À jour. Points Essais 292. Paris: Éd. du Seuil.

Pelletier, Phillippe. 2007. *Le Japon: géographie, géopolitique et géohistoire ; [prépas commerciales]*. Collection Impulsion Serie Colle. Paris: Éd. Sedes.

Royer, Pierre. 2014. *Géopolitique des mers et des océans*. Paris: PUF.

Articles scientifiques

Tortosa, Marc Reina. 2013. « *The Conflict over the Senkaku/Diaoyu Islands: A Joint Development Approach* ». In . <https://www.semanticscholar.org/paper/The-Conflict-over-the-Senkaku%2FDiaoyu-Islands%3Tortosa/1f5a0e706ec76c416745f7182ef0b0a14adf13e8>.

Articles et Working Papers

D'Ambroglio, Enrico. 2016. « *Japon : réforme de la politique de défense et de sécurité* ». Parlement Européen. *Briefing* (blog). janvier 2016.

⁵⁰ Boisseau du Rocher, Sophie, Alice Ekman, Françoise Nicolas, Céline Pajon, et John Seaman. 2016. « Mer de Chine et droit de la mer : où va la puissance chinoise ? » Centre Asie Ifri, Lettre du Centre Asie N°70, juillet, 6. https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/edito_scs_70_0.pdf.

¹ « Chine - Japon : regain de tensions en mer au large des îles Senkaku ». s. d. LEFIGARO. Consulté le 13 juin 2021. <https://www.lefigaro.fr/international/chine-japon-regain-de-tensions-en-mer-au-large-des-iles-senkaku-20210208>

« *En Mer de Chine, un jeu dangereux entre Pékin et Tokyo* ». 2019. L'Express.fr. 2 mars 2019. https://www.lexpress.fr/actualite/monde/asia/en-mer-de-chine-un-jeu-dangereux-entre-pek-in-et-tokyo_2064167.html

« Koga Tatsushiro's Development of the Senkaku Islands from 1884 | Info Library ». 2015. Sasakawa peace foundation. Review of Island Studies. 17 février 2015. https://www.spf.org/islandstudies/info_library/senkaku-islands-5-industry--05_industry002.html.

« *Iles Senkaku/Diaoyu, aux origines du conflit sino-japonais* ». 2012. Le Monde diplomatique. 25 septembre 2012. <https://blog.mondediplo.net/2012-09-25-Iles-Senkaku-Diaoyu-aux-origines-du-conflit-sino>.

« *Les îles Senkaku «historiquement» japonaises* ». Le Figaro.fr. 30 août 2016. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/08/30/les-iles-senkaku-historiquement-japonaises.php>.

Internationale, Classe. 2016. « *La nouvelle géopolitique du Japon* ». *Classe Internationale* (blog). 14 décembre 2016. <https://classe-internationale.com/2016/12/14/la-nouvelle-geopolitique-du-japon/>.

Internationale, Classe. 2015. « *Les îles Senkaku/Diaoyu : l'archipel de la discorde* ». *Classe Internationale* (blog). 30 novembre 2015. <https://classe-internationale.com/2015/11/30/les-iles-senkakudiaoyu-larchipel-de-la-discorde/>.

« *Japon-Chine : du contentieux territorial des îles Senkaku à la guerre économique ? - Le Blog du CEPPI* ». s. d. Consulté le 14 décembre 2019. <http://www.cepii.fr/BLOG/bi/post.asp?IDcommunique=157>.

Médina, Jean-Emmanuel. 2012. « *Japon-Chine : Senkaku/Diaoyu, les enjeux du conflit territorial* ». Diploweb. 19 décembre 2012. <https://www.diploweb.com/Japon-Chine-Senkaku-Diaoyu-les.html>.

Mormanne, Thierry. s. d. « *Pinnacle et nullité en mer de Chine Orientale* ». https://persee.fr/doc/ebisu_1340-3656_1996-num_12_1_958.

Pelletier, Philippe. 2016. « *Le Japon et la mer, grandeurs et limites* ». *Herodote* N° 163 (4): 131-48. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2016-4-page-131.htm>.

Pflimlin, Edouard, et Louis-Arthur Borer. 2015. « *Le Japon dans son environnement géostratégique* ». Diploweb. 6 avril 2015. <https://www.diploweb.com/Le-Japon-dans-son-environnement.html>.

Storey, Ian. 2014. « *Discordes en mer de Chine méridionale : les eaux troubles du Sud-Est asiatique* ». *Politique étrangère* Automne (3): 35-47.

Zajec, Olivier. 2009. « *Actualité et réalité du “collier de perles”* ». *Diploweb*. 28 novembre 2009. <https://www.diploweb.com/Actualite-et-realite-du-collier-de.html>.

Documents

« *Les îles Senkaku* », Ministère des Affaires étrangères du Japon

Cartes

Page 1 : Tortosa, Marc Reina. 2013. « *The Conflict over the Senkaku/Diaoyu Islands: A Joint Development Approach* ». In . <https://www.semanticscholar.org/paper/The-Conflict-over-the-Senkaku%2FDiaoyu-Islands%3Tortosa/1f5a0e706ec76c416745f7182ef0b0a14adf13e8>